



EXTRAIT

Du procès-verbal du Conseil Général d'Arnex-sur-Nyon

Séance du 30 juin 2020

Présidence : Monsieur Christophe Naz

LE CONSEIL GENERAL D'ARNEX-SUR-NYON

Vu le préavis no 23/ Législature 2016-2020 de la Municipalité du 11mai 2020 relatif à la Reconduction du Dispositif d'Investissement solidaire de la région nyonnaise (DISREN) pour la période 2020-2025

considérant que l'objet a été porté à l'ordre du jour,

ouï le Rapport de la Commission de Gestion & Finances

et

ouï le Rapport de la Commission Ad-Hoc

accepte à main-levée et à l'unanimité

1) de reconduire le Dispositif d'Investissement solidaire de la région nyonnaise (DISREN) sous forme de but optionnel, au même coefficient qu'actuellement (1 point d'impôt, reparté en 0.9 point d'investissement et 0.1 point de sauvegarde), pour une période de 5 ans (2020-2025).

2) de reconduire la règle du financement solidaire sur la base de la décision du Conseil intercommunal qui devra cumulativement obtenir la majorité simple des communes et qualifiée de deux tiers des voix.

3) de reconduire la demande aux communes pour le soutien solidaire sur la base de 50% de contribution en CHF/habitant, et de 50% sur les rentrées IGI-DMU lissées sur les trois dernières années.

4) que le présent concept entrera en vigueur du 01 juillet 2020 au 30 juin 2025 lorsqu'il aura été validé cumulativement par les trois quarts des communes membres de la Région de Nyon et l'équivalent des trois quarts de la population représentée.

Ainsi délibéré en séance du 30 juin 2020

AU NOM DU CONSEIL GENERAL D'ARNEX-SUR-NYON

Le Vice-Président

La Secrétaire

Michel Nançoz

Monique Berney



EXTRAIT

Du procès-verbal du Conseil Général d'Arnex-sur-Nyon
Séance du 30 juin 2020
Présidence : Monsieur Christophe Naz

LE CONSEIL GENERAL D'ARNEX-SUR-NYON

Vu le préavis no 24/ Législature 2016-2021 de la Municipalité du 26.05.2020 relatif aux comptes communaux de l'année 2019

considérant que l'objet a été porté à l'ordre du jour

ouï le Rapport de la Commission de Gestion & Finances

accepte à main levée et à l'unanimité

- 1) d'approuver les comptes et la gestion de l'exercice 2019
- 2) d'en donner décharge à la Municipalité

Ainsi délibéré en séance du 30 juin 2020

AU NOM DU CONSEIL GENERAL D'ARNEX-SUR-NYON

Le Vice-Président

La Secrétaire

Michel Nançoz

Monique Berney